

compare au Chemin Canadien du Pacifique, dont les chambres fédérales viennent de décréter l'exécution. Cette œuvre surpasse, par le coût et l'immensité de ses résultats économiques, toutes les autres entreprises publiques qui ont jamais été exécutées en ce pays.

Nous en donnerons une idée lorsque nous aurons dit que ses frais de construction dépasseront le montant entier de la dette publique de la Confédération, qui est d'environ \$30,000,000. Et nous ne croyons pas exagérer en affirmant qu'aucun pays, ayant une population aussi relativement limitée que le nôtre, n'a jamais osé jusqu'à présent mettre à effet une conception aussi grandiose.

Une question de cette portée occupe donc, à juste titre, l'attention publique. Elle a été reçue avec une faveur exceptionnelle par nos hommes politiques de presque toutes les nuances, et le succès de cette grande œuvre ne saurait être mis en doute. Le temps est plus que jamais arrivé d'étudier son importance et les conséquences incalculables qu'elle est appelée à produire pour notre avancement matériel et le maintien de nos institutions politiques. Aussi croyons-nous remplir un devoir, en offrant au public canadien, notre modeste contingent de renseignements, sur une aussi vaste entreprise, qui aura sa place parmi les projets géants dont le dix-neuvième siècle a vu l'exécution.

I

LE CHEMIN DU PACIFIQUE. APERÇU HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE.

Le projet de construire un chemin de fer sur le territoire britannique de l'Atlantique au Pacifique, n'est pas une idée nouvelle. Depuis longtemps il a été ébauché et on en a reconnu l'importance et la praticabilité. Si un certain public l'a accueilli pendant nombre d'années avec indifférence, en le rangeant au nombre des utopies, il a été en revanche mis à l'étude par des hommes pratiques et éclairés, qui ont démontré l'importance de la révolution économique qu'il doit opérer au nord ouest du continent.

Dès 1848, le lieutenant Syngé publiait une brochure intitulée : "Canada in 1848" dans laquelle il faisait valoir fortement l'entreprise. Cet officier de l'armée anglaise, ayant passé quelque temps dans le pays, était en mesure d'en parler avec connaissance de cause.

En 1852, M. Syngé, devenu Capitaine, revenait à la charge et lisait devant la Société Géographique de Londres, une étude sur la